

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°5 du 5 février 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°8

ARRÊTÉ

portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Bar-le-Duc (Meuse).

Du 10 décembre 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Bar-le-Duc (Meuse).

Du 10 décembre 2009

NOR D E F G 0 9 5 3 3 9 4 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°5 du 5 février 2010, texte 8.

Art. 1er. La compagnie de gendarmerie départementale de Bar-le-Duc (Meuse) est dissoute à compter du 1^{er} mars 2010. Corrélativement, la circonscription de la compagnie de gendarmerie départementale de Commercy (Meuse) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes de la compagnie de gendarmerie départementale de Commercy exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 1° et 4° et R. 15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Est, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Jacques MIGNAUX.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

COMPAGNIE.	SITUATION ACTUELLE.	SITUATION NOUVELLE.
Bar-le-Duc	PSIG Bar-le-Duc	
	BR Bar-le-Duc	
	BT Bar-le-Duc	
	BT Revigny-sur-Ornain	
	BT Seuil-d'Argonne	
	BT Ligny-en-Barrois	
	BT Ancerville	
	BT Montiers-sur-Saulx	
Commercy	PSIG Commercy	PSIG Commercy
	BR Commercy	PSIG Bar-le-Duc
	BT Commercy	BR Commercy
	BT Saint-Mihiel	BR Bar-le-Duc
	BT Lacroix-sur-Meuse	BT Commercy
	BT Vigneulles-lès-Hattonchâtel	BT Saint-Mihiel
	BT Void-Vacon	BT Lacroix-sur-Meuse
	BT Gondrecourt-le-Château	BT Vigneulles-lès-Hattonchâtel
	BT Vaucouleurs	BT Void-Vacon
		BT Gondrecourt-le-Château
		BT Vaucouleurs
		BT Bar-le-Duc
		BT Revigny-sur-Ornain
		BT Seuil-d'Argonne
		BT Ligny-en-Barrois
		BT Ancerville
		BT Montiers-sur-Saulx